

CHARTRE D'ENGAGEMENT QUALITÉ



LE PRESTATAIRE

DE VAL DU LOING HABITAT, S'ENGAGE À...

Respecter les **délais d'intervention** et les **horaires** de RDV.

Soigner la **qualité** et la **finition** des travaux, **nettoyer** son chantier quand il part.

Valoriser son travail en l'**expliquant** aux locataires et garder à l'esprit qu'il **représente** aussi Val du Loing Habitat.

Penser à envoyer ses **factures en temps et en heure**.



VLH

VAL DU LOING HABITAT, S'ENGAGE À...

Informer les locataires sur les **travaux** et **interventions** à venir et en **assurer le suivi**.

Être précis quand il **missionne un prestataire** (délai de réalisation, détail de la prestation, localisation, contact du locataire...).

Favoriser l'accès des prestataires aux logements et aux parties communes.

Respecter les **délais de paiement** des factures.



LE LOCATAIRE

DE VAL DU LOING HABITAT, S'ENGAGE À...

Être présent au moment du RDV pour **accueillir** le prestataire.

Faciliter l'accès à la zone de travaux concernée.

Informer Val du Loing Habitat des problèmes rencontrés.

Contacter son gardien pour toute autre intervention que celle prévue.